



Commission administrative paritaire du corps des ingénieurs des services culturels et du patrimoine

Compte rendu de la CAP du 9/12/2011

La CAP des ISCP s'est tenue le vendredi 9 décembre dernier. Elle était présidée par M. Marc OBERLIS, sous-directeur des métiers et des carrières au Secrétariat Général. Avant de vous informer des avis qui ont été rendus et des divers débats que nous avons engagé avec l'administration, les représentants Raoul Monnier et Didier Gorce remercient vivement tous les ISCP qui ont voté pour la liste de la CGT-Culture.

Ils souhaitent également remercier l'ensemble de la parité syndicale pour son accueil et la collaboration qui s'est instaurée pour préparer les différents points de l'ordre du jour. Nous avons ainsi pu élaborer une stratégie unitaire face à l'administration.

L'ordre du jour de la CAP était le suivant :

- 1 - Approbation du règlement intérieur de la CAP
- 2 – Désignation d'experts pour la commission de réforme
- 3 – Approbation du procès-verbal de la CAP du 14 juin 2011
- 4 – Titularisations dans le corps
- 5 – Demandes de mutation et de détachement
- 6 – Réductions d'ancienneté au titre de 2010
- 7 – Promotions au choix dans le corps des ISCP au tour extérieur au titre de l'année 2011
- 8 – Promotions au choix dans le grade des ISCP de classe supérieur au titre de l'année 2012
- 9 – Questions diverses

1 Approbation du règlement intérieur de la CAP

Le règlement intérieur de la CAP a été approuvé, sous réserve des modifications indiquées en séance. L'objectif est d'aboutir à établir un règlement type pour tous les CAP du MCC.

2 Désignation d'experts pour la commission de réforme

En application de l'article 10 du décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié, deux représentants titulaires du personnel de la CAP ont été désignés pour représenter les agents du corps aux éventuelles commissions de réforme

- :
- Monique CHAPONNEAUX
 - Raoul MONNIER

3 Approbation du procès-verbal de la CAP du 14 juin 2011

Le représentant de la CGT Culture a préféré s'abstenir puisqu'il n'était pas encore élu. Les autres membres l'ont approuvé sans aucune modification.

4 Titularisations dans le corps au titre de 2011

L'ensemble des stagiaires a obtenu un avis favorable.

Nom-Prénom	Service d'affectation de l'agent
ANGLARD Madeleine	Secrétariat Général
DUMOUTIER Maléna	CMN - Château d'Azay-le-Rideau
HAMZA Sonia	EP - musée d'Orsay
HERNANDEZ Alexandra	EP - musée d'Orsay
JAUNY Joël	EP - ENSA Villa d'Arson
MARMANDE Marie-Cécile	SCN - musée de la Préhistoire (Eyziès de Tayac)
NAHIMANA Salvator	EP - Châteaux de Versailles
ORTIZ Aurianne	EP - Châteaux de Versailles
RICHARD Solène	SCN - musée Adrien Dubouché
RUAUD Martine	SCN - musée de Compiègne
SAIE Mariane	EP - Châteaux de Versailles
TIBERI Pierre	EP - musée du Louvre
VIGNIER Cyril	CMN - Tours de la Rochelle
WALTER Sophie	EP - musée du Louvre

5 Mutations / Détachement

Un avis favorable est donné pour les trois agents suivants:

Nom-Prénom de l'agent	Précédente affectation	Future affectation
HARNEQUAUX Aurélie	CRMH DRAC Corse	DRAC Languedoc-Roussillon STAP Hérault
PRIKHODIKO Yvan	Détachement	DRAC Martinique (STAP)
VOISON John	Détachement	DRAC Lorraine (STAP)

6 Réductions d'ancienneté au titre de 2010

Une réduction d'un mois a été attribuée à l'ensemble des ISCP sauf ceux ayant atteint le dernier échelon.

A titre exceptionnel, tous les agents remplissant les conditions ci-dessus pourront bénéficier de cette réduction (même les 22 agents dont le formulaire d'évaluation n'a toujours pas été transmis au bureau gestionnaire du corps des ISCP !!!). Seul un agent, dont le chef de service a clairement notifié son refus, n'en bénéficiera pas.

7 Promotion au choix dans le corps des ISCP au tour extérieur, au titre de l'année 2011

Il est important de faire apparaître préalablement que le nombre d'agents promouvables était de 341 pour 2 postes à pourvoir. Comme vous le constatez, l'exercice a été particulièrement difficile et nous souhaitons vous faire part des critères qui ont été choisis par l'ensemble des représentants du personnel. Nous avons donc fait le choix de prendre en compte les TSC qui remplissent les conditions suivantes :

- issus de la classe exceptionnelle,
- relevant de la filière « Bâtiments de France » car depuis quatre ans ces derniers n'avaient pas pu bénéficier de promotion pour cause de repyramidage de la filière « accueil et surveillance »
- ayant été déjà présentés soit par l'administration soit par les syndicats,
- enfin, dont l'appréciation générale fait apparaître très clairement que son poste de travail relève de la catégorie A .

Les promotions ayant reçu un avis favorable concernent :

Nom-Prénom de l'agent	Service d'affectation de l'agent
Marie Laure MAZURECK	EP musée de Fontainebleau
Marie-France PAULY	DRAC Languedoc-Roussillon SDAP Aude

9 – Promotions au choix dans le grade des ingénieurs des services culturels et du patrimoine de classe supérieure au titre de l'année 2012

Un avis favorable est donné à la promotion au choix au grade d 'ISCP de classe supérieure au titre de l'année 2012 aux 4 agents suivants. La délégation CGT Culture souhaite vous signaler que vous devez être extrêmement vigilant sur les éléments rédactionnels qui figurent dans le formulaire d'évaluation. De plus, nous vous conseillons très fortement de solliciter directement votre chef de service (N+2) pour qu'il l'accompagne d'un rapport sur votre manière de servir et ainsi vous permettre d'augmenter vos chances d'être promu au grade supérieure. '

Nom-Prénom de l'agent	Service d'affectation de l'agent
Claude FLEURY	EP – Châteaux de Versailles
Daniel LEDOUX	DRAC Picardie – CRMH
Sabine VAN DEN HOVE	DRAC PACA – STAP Vaucluse
Franck SENANT	DRAC Rhône-Alpes - CRMH

10 Questions diverses :

L'administration a bien confirmé sa volonté dans le courant de l'année 2012 d'instaurer des concours pour les deux filières . A ce jour, le nombre de postes et les dates n'ont pas encore été arrêtés.

La délégation de la CGT culture a regretté l'absence d'un stage post-recrutement pour tous les lauréats des concours externes de la filière culturelle. L'administration est en attente de nos propositions. Nous aimerions que tous les ISCP concernés puissent nous transmettre durant le mois de janvier leurs suggestions pour proposer un véritable programme de formation.

Vos représentants CGT

Didier GORCE
didier.gorce@culture.gouv.fr

Raoul MONNIER
raoul.monnier@culture.gouv.fr